

MOULINS COMMUNAUTÉ

FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH)

Quartiers 2030

Le FPH, qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) est un dispositif qui permet de soutenir vos projets citoyens et solidaires dans les quartiers prioritaires de Moulins, Yzeure et Avermes.

Mis en place par Moulins Communauté, en partenariat avec l'État, la CAF, et le bailleur social, il a pour objectif d'aider les associations et habitants qui veulent dynamiser leur quartier.

POUR QUI ?

- Associations Loi 1901
- Habitants des quartiers concernés

QUARTIERS CONCERNÉS

Moulins Sud, Chartreux, Gâteaux, Bourgogne, Plessis / Bellecombe, Plaine Bodin, Pré Bercy, Chambonnage

Tout savoir sur les types de projets et les modalités



en partenariat avec :



TYPES DE PROJETS & MODALITÉS

Quels projets sont éligibles ?

Les projets doivent être ouverts au plus grand nombre et concerner :

- Fêtes de quartier,
- Sorties de groupes,
- Événements culturels ou sportifs,
- Formations de bénévoles,
- Actions éducatives et de prévention,
- Projets solidaires,
- Initiatives liées à l'environnement

FINANCEMENT

Jusqu'à 70 % du coût global pris en charge.

Maximum 800 € par projet.

Pour certaines actions spécifiques (lotos, concours de cartes, brocantes...) :

l'aide est plafonnée à 400 €.

Le FPH prend directement en charge les factures liées au projet (pas les frais de fonctionnement).

COMMENT DÉPOSER UN PROJET ?

Remplir la fiche projet type (disponible auprès de Moulins Communauté, des mairies de Moulins/Yzeure/Avermes ou par mail ci-dessous). Déposer votre dossier avant le 1^{er} de chaque mois. Votre projet est examiné par le Comité consultatif qui rend un avis motivé. En cas d'accord, une convention est signée avec Moulins Communauté.

Infos & dépôt de projets : s.petit@agglo-moulins.fr

en partenariat avec :

